

Transition écologique du golf

ÉLÉMENTS CLÉS - JUIN 2023

→ Quelle est la consommation d'eau des golfs en France ?

Les golfs consomment, en moyenne par an : **25 000 m³ pour un 9 trous et 50 000 m³ pour un 18 trous***.

L'ensemble des golfs consomment **0,09% des 32 milliards de m³ prélevés chaque année en France pour les activités humaines.**

90% des golfs utilisent de l'eau impropre à la consommation humaine.

** En fonction de la situation géographique du golf ces chiffres peuvent être plus ou moins importants par exemple un golf du sud de la France peut consommer jusqu'à 200 000 m³ par an alors qu'un golf de l'est de la France consommera lui moins de 25 000 m³ par an).*

→ Comment évolue la consommation d'eau dans les golfs ?

Depuis 2006, **le volume moyen de consommation a baissé de 14 %.**

→ Pourquoi arroser les greens des golfs en période de sécheresse ?

Un green de golf est **un gazon planté sur un sol sableux et drainant**. L'absence d'arrosage pendant plusieurs jours conduit à la mort de toutes les graminées présentes sur les greens car ces plantes ont de faibles enracinements ce qui les rend extrêmement sensibles à la sécheresse et oblige à des arrosages fréquents.

La mort des greens en période estivale conduit à une fermeture de la structure et une perte d'exploitation pendant 6 mois jusqu'au printemps de l'année suivante. Il faut au moins 3 mois de végétation active (température moyenne du sol > 10°C) pour obtenir un green de qualité normale à partir d'un nouveau semis.

→ Combien coûte une remise en état des greens ?

La remise en état d'un green, hors perte d'exploitation de l'ordre de 6 mois, coûte environ :

- Par semis le coût moyen de rénovation est de l'ordre de 3€ ht le m², soit 30 000€ pour 1 hectare de green.
- Par placage, le coût moyen est de l'ordre de 30€ ht le m², soit 300 000€ pour un 1 hectare de green.
- Pendant ces travaux, les golfs devront être fermés avec toutes les conséquences induites en matière d'emploi (pour rappel, la filière emploie 15 000 personnes, ce sont des emplois non délocalisables dont 83% en CDI).

→ Quel est le volume minimal d'eau nécessaire défini par la ffgolf permettant d'assurer la survie du parcours de golf en période de sécheresse ?

En cas de sécheresse, conformément à l'accord-cadre Golf et Environnement et au Guide sécheresse 2023, **seuls les greens sont arrosés**. Essentiels à la survie du parcours, **ils ne représentent qu'1 à 2% de la surface totale du golf**, soit environ 1 à 1,5 hectares pour un golf 18 trous (1 à 2 terrains de football).

Le besoin minimal pour la survie des greens d'un golf de 18 trous par forte chaleur, est de 100 m³ par jour pour l'ensemble des greens. L'arrosage prend en compte l'évapotranspiration due à la température, à l'ensoleillement et au vent qui détermine de manière fine le volume vital strictement nécessaire.

→ Quelles sont les actions menées pour réduire la consommation d'eau ?

Les efforts consentis par l'ensemble de la filière depuis près de 20 ans pour générer des économies d'eau permettent des progrès significatifs. De nombreuses actions sont menées :

- **Échanges avec les pouvoirs publics sur des accords de progrès** (Accords-cadres, guides sécheresse) afin d'encadrer la gestion durable de l'eau.
- **Développement des sources d'utilisation d'eau alternatives** (eaux issues de STEP, eaux industrielles, eaux de ruissellement)
- **Installation des graminées** plus résistantes à la sécheresse.
- **Développement des accords avec les Agences de l'eau** pour accompagner financièrement les golfs à une gestion plus durable de la ressource en eau.
- **Monitoring grâce à Platform.Golf** de la gestion durable de l'eau.

→ Quelles sont les actions menées pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ?

- À ce jour **70% de la surface des golfs sont entretenus sans produits phytosanitaires**. Conformément à la Loi Labbé, ils n'en utiliseront plus d'ici à 2025.

- Création d'un consortium **SPOR&D** rassemblant les acteurs des sports de gazon (foot, sports hippiques, golf) afin de trouver des solutions pour entretenir les gazons sportifs au regard des défis environnementaux (climat, réglementation, ressources).

- Un **accord-cadre sports de pelouse** avec les ministères de la Transition écologique, de l'Agriculture et des Sports est en cours de finalisation.

- Le développement de **Platform.Golf** permet de monitorer et d'accompagner les golfs vers une réduction de leur impact.

- Le **projet de collections variétales** permet de réaliser des essais dans une dizaine de golfs pour trouver les graminées adaptées aux conditions pédoclimatiques des golfs.

→ Les golfs abritent-ils de la biodiversité ?

50% des 33 000 hectares de golf français sont des écosystèmes naturels et constituent des zones refuges pour la faune et la flore. **2 293 espèces, dont 85 patrimoniales, y ont été recensées** dans le cadre du partenariat de la ffgolf avec le Muséum national d'Histoire naturelle. **158 golfs sont engagés dans le Programme Golf pour la Biodiversité** dont 81 déjà labellisés.